

PROCES-VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL D'ECOLE

ECOLE : Paul Langevin

Adresse : 3 Place St Eloi – 06410 Biot

DATE : Le 17/10/2022

PARTICIPANTS :

Membres titulaires (Représentants des Parents, Enseignants, Représentants de la collectivité, DDEN)

Présents : Sophie André (directrice), Corine Dartiguenave, Patricia Brezzo, Faucherre Stéphanie (enseignantes)
Mme Buteux, Mme Arnello, Mme Camus, Mme Carriqué (parents d'élèves titulaires), Mme Pavan (élue mairie périscolaire), M. Bijaoui (élu mairie scolaire), Mme Dupuis (responsable périscolaire), Mme Berry (mairie service scolaire)

Absents : Gwenaëlle Le Bihan (enseignante)

Invitée : Mme Council Police municipale de Biot

Non titulaires présents : Mme Lepine, Mme Camus-Pot (parents d'élèves suppléants)

ORDRE DU JOUR :

- Stationnement et sécurité aux abords de l'école
- Travaux et achats mairie pour l'école
- Temps périscolaire
- Résultats des élections des parents d'élèves
- Point sur les effectifs de l'école
- Règlement intérieur et plan de prévention du harcèlement scolaire
- PPMS
- Projets dans l'école
- Coopérative scolaire
- Questions diverses

1. Stationnement et sécurité aux abords de l'école

Travaux pour la réfection des trottoirs : questionnement sur le plan Vigipirate : l'entreprise doit inspecter les installations tous les matins.

Question de parents : demande de présence d'un agent du côté de Langevin où nombre de parents stationnent leurs véhicules devant l'école ou rue Joseph Durbec créant du danger pour les piétons.

Réponse de Mme Council, Police Municipale de Biot : Dans le cadre du plan Vigipirate tout stationnement est interdit devant une école, d'où la condamnation des quelques places devant l'établissement.

L'école Saint-Roch est identifiée comme l'établissement prioritaire sur la commune en raison du trafic important généré par cet axe routier et le nombre de bus devant effectuer des rotations. La présence de 2 policiers est indispensable. Le recrutement d'un papy-traffic pour assurer l'école Langevin avait été réalisé en juillet, mais cette personne s'est désistée.

Les parents doivent privilégier le parking des Bâchettes et accompagner leurs enfants à pied. Les travaux actuellement en cours sur la route de Valbonne vont permettre d'élargir le trottoir et de créer un passage piéton supplémentaire, permettant aux parents et écoliers de rejoindre l'école en toute sécurité. Les horaires des zones bleues des Bâchettes ont également été pensés de sorte à permettre aux parents de trouver des places disponibles dès 8h.

2. Travaux et achats de la mairie pour l'école

La directrice remercie la mairie de Biot pour les dépenses engagées et les réalisations :

Achat de mobilier, clés, bancs de la cour remplacés, déménagement des archives municipales, ponçage et peinture de la table de la cour

Point sur les travaux et achats demandés qui restent à faire :

Techniques : Peinture classe 102, portillon du jardin à changer, changement des menuiseries cet hiver, plafond du couloir et de la classe 103, néons à changer, changement des verrous des toilettes des enfants.

Préfabriqués : infiltrations d'eau, portes qui ne ferment plus, serrures défectueuses... Un plan sur le long terme est à prévoir pour remplacer ces constructions vétustes.

Informatique : Installation de logiciels demandée sur la nouvelle classe mobile

Autres : Planter des arbres (2), achat de bulbes pour le jardin et labourage pour nous permettre de les planter

Entretien de l'école : Entretien très bien effectué par l'entreprise. Le personnel intervenant sur l'école a changé à la rentrée. Grand ménage de l'été un peu moins bien que d'habitude (les meubles n'ont pas été déplacés pour nettoyage derrière par exemple).

3. Temps périscolaire

Présentation des activités périscolaires : activités sportives et manuelles, jeux, banc de l'amitié contre l'isolement, fabrication de matériel pour la fête des templiers, journée des droits de l'enfant. Diffusion aux familles du journal Péri Actu présentant les projets de l'année.

Questions de parents :

- **Cantine :** affichage non respecté, menu plus équilibré, pas assez de RAB mais bonne satisfaction globale

Réponse de Mme Bery : les protéines sont portionnées pour respecter les recommandations de grammage en fonction de l'âge des enfants. Par contre il est possible de reprendre des légumes par exemple. Il y a eu des modifications de menu suite à un manque de personnel en cantine, une personne est en cours de recrutement.

- **Etude surveillée :** Il s'agit d'une étude surveillée et non dirigée. Un adulte est présent pour un groupe classe de 15 à 20 enfants. Pas de prise en charge personnelle/individuelle possible.

4. Election des représentants des parents d'élèves

179 inscrits et 116 votants : participation 65 %. Suffrages exprimés pour la liste APE 89, suffrages exprimés pour la liste AmStramGram 21, 6 bulletins nuls. Elus : 3 sièges pour la liste APE, 1 siège pour la liste AmStramGram

Le vote électronique proposé initialement en 2022 n'a pu être mis en place au niveau national car la solution informatique développée par le ministère n'était pas au point. Nous espérons qu'elle le sera pour 2023.

VOTE du conseil à l'unanimité pour maintenir le vote par correspondance ou proposer le vote électronique en 2023/2024.

5. Effectifs de l'école

Ouverture à St Roch pour permettre de ne pas dépasser les 24 à Langevin, mais accueil des enfants du secteur Moulin Neuf induisant une hausse de nos effectifs.

Deux nouveaux élèves depuis septembre, total 93 élèves à ce jour, un 94^{ème} arrivera en novembre.

4 classes : 2 CP à 24 élèves. L'un des CP passera à 25 au retour des vacances. CE1 à 22 et 23

6. Approbation du règlement intérieur de l'école

Lecture du règlement et présentation des annexes (charte de la laïcité et plan de prévention du harcèlement de l'école). Présentation du protocole de prise en charge de la circonscription de Valbonne et de la méthode de préoccupation partagée.

VOTE du conseil d'école pour l'approbation du règlement intérieur de l'école : approuvé à l'unanimité

7. PPMS

Exercices effectués : Exercice incendie, intrusion, confinement (tempête), séisme. Un travail a été mené auprès des enfants.

Il restera trois exercices réglementaires cette année (inondation le 18, un incendie et un intrusion au second trimestre). Un exercice périscolaire aura lieu.

8. Projets

Projet de l'école autour du sport et de la nature : visite du musée national du sport, accrobranche, chorale d'école, jardinage à l'école, olympiades, suivi de Samantha Davies sur la route du Rhum, Virtual Regatta, intervention de Nicolas Prin sur la flore des vieux murs du village de Biot...

Robots Thymio

Danses provençales

Médiathèque : partenariat fort, visite d'expositions, jeux de société, ateliers philo

BCD : prix des incorruptibles, rallye lecture... Fabienne Denis, intervenante de la mairie de Biot, réalise un travail exceptionnel auprès des enfants.

9. Coopérative scolaire

La commission de contrôle des comptes a contrôlé et validé les comptes 2021-2022

Désignation de nouveaux parents délégués à la commission de contrôle des comptes : Mme Camus Aude, Mme Arnello.

10.

Divers

- **Spectacle de Noël** Budget animation mairie : spectacle musical d'une compagnie de Grasse autour de Noël et des planètes du système solaire. Merci à la mairie pour ce budget.

- **Stationnement** compliqué pour parents et enseignantes : le dépose-minute et le parking des Bachettes (zone bleue) sont accessibles pour les parents.

Autres questions des parents

Demande est faite aux associations de procéder à un tri des questions. Nous rappelons qu'il est possible pour les représentants de répondre à une famille directement, de rectifier les erreurs, ou d'orienter la famille vers les enseignantes lorsque la question n'est pas soulevée par un nombre important.

- demande d'heures d'anglais supplémentaires et visibilité pour les parents : Nous respectons les programmes scolaires en ce qui concerne les heures d'anglais à l'école élémentaire (1h30 par semaine). Les enfants disposent d'un cahier qui suit les enfants du CP au CE1 et qui est transmis aux enseignants de CE2 pour qu'il y ait une progression en anglais. De plus au cycle 2 c'est de l'oral qui est au programme. Donc il y a parfois peu de traces écrites dans les cahiers. Il faut faire confiance aux enseignants.

- communication entre les parents et les enseignants - avoir plus de suivi sur les progrès des enfants

Pour communiquer et assurer le suivi des enfants, les familles disposent de :

- Kids care : pour tout envoi de question ou demande de rendez-vous à l'enseignante de leur enfant

- les évaluations nationales en septembre (et janvier pour les CP) et les livrets scolaires obligatoires en février et juin

- les cahiers dans les cartables que les parents peuvent regarder

- les réunions de rentrée

Les enseignantes engagent les familles à les contacter en cas de besoin.

- Les anniversaires : L'an dernier durant une partie de l'année scolaire les prises de nourriture collectives et festives à l'école ont été interdites en raison du Covid-19 ; cela a entraîné un arrêt des anniversaires durant cette période. Ce n'était pas du fait des enseignantes mais a suscité de l'incompréhension de la part de certaines familles. Compte-tenu du fait que fêter les anniversaires avec un gâteau industriel n'est pas intéressant pédagogiquement et nutritionnellement, le conseil des maîtres a décidé il n'y aurait plus de goûter d'anniversaires à l'école dès 2023-2024. D'autres façons de fêter les anniversaires pourront être mises en place dans les classes à l'initiative des enseignantes qui le souhaitent.

- Les classes découvertes : personne ne partira en classe de découverte cette année. Les classes de découverte ouvertes aux élèves de CP et CE1 sont rares et difficiles à obtenir. Il s'agit aussi d'une volonté de chaque enseignante, en lien avec le projet pédagogique de sa classe, et dans la mesure de ses possibilités familiales. Une classe de découverte doit être demandée avec un an d'avance, alors qu'on ne connaît pas encore les élèves. Cela nécessite de monter un dossier complexe. C'est donc chaque enseignante qui décide de s'engager ou non dans l'organisation d'une classe de découverte.

Ce n'est aucunement une question de financement car le département finance et la mairie de Biot participe également.

- Récréations : Les jeux de cour (ballons, échasses, planches d'équilibre, cibles, ballons sauteurs, cerceaux) ne sont pas en permanence à disposition de tous car nous n'avons pas assez d'espace dans la cour pour que 94 enfants utilisent en même temps du matériel en toute sécurité. De plus il est bon aussi que les enfants apprennent à trouver des occupations, fassent fonctionner leur imagination, et qu'ils ne soient pas en

permanence stimulés.

Ce que nous observons dans la cour : jeux d'imitation, course, jouent à s'attraper, discutent, vont aux toilettes... Les récréations durent 15 minutes, elles passent vite.

Communication de l'équipe enseignante pour conclure le conseil : Tout harmoniser au sein d'une école n'est pas possible, les enfants ont des enseignantes différentes, avec leur liberté pédagogique et leur fonctionnement propre. Les frustrations des enfants, évoquées aujourd'hui pas les représentants des parents, sont normales et font partie de la vie. Dépasser la frustration permet de se construire. Quand ils seront adultes les enfants expérimenteront aussi la frustration et ils doivent donc y être confrontés pour bien grandir.

Fait à Biot, le 17 octobre 2022

La Présidente du Conseil d'Ecole, Sophie André

La Secrétaire de séance, Stéphanie Faucherre

